

A115

Don Augustin Iturbide,
ex emperor of Mexico





CAUSES POLITIQUES

CÉLÈBRES

DU XIX[e] SIÈCLE,

RÉDIGÉES

PAR UNE SOCIÉTÉ D'AVOCATS ET DE PUBLICISTES.

PROCÈS

DE DON AUGUSTIN ITURBIDE,

EX-EMPEREUR DU MEXIQUE.

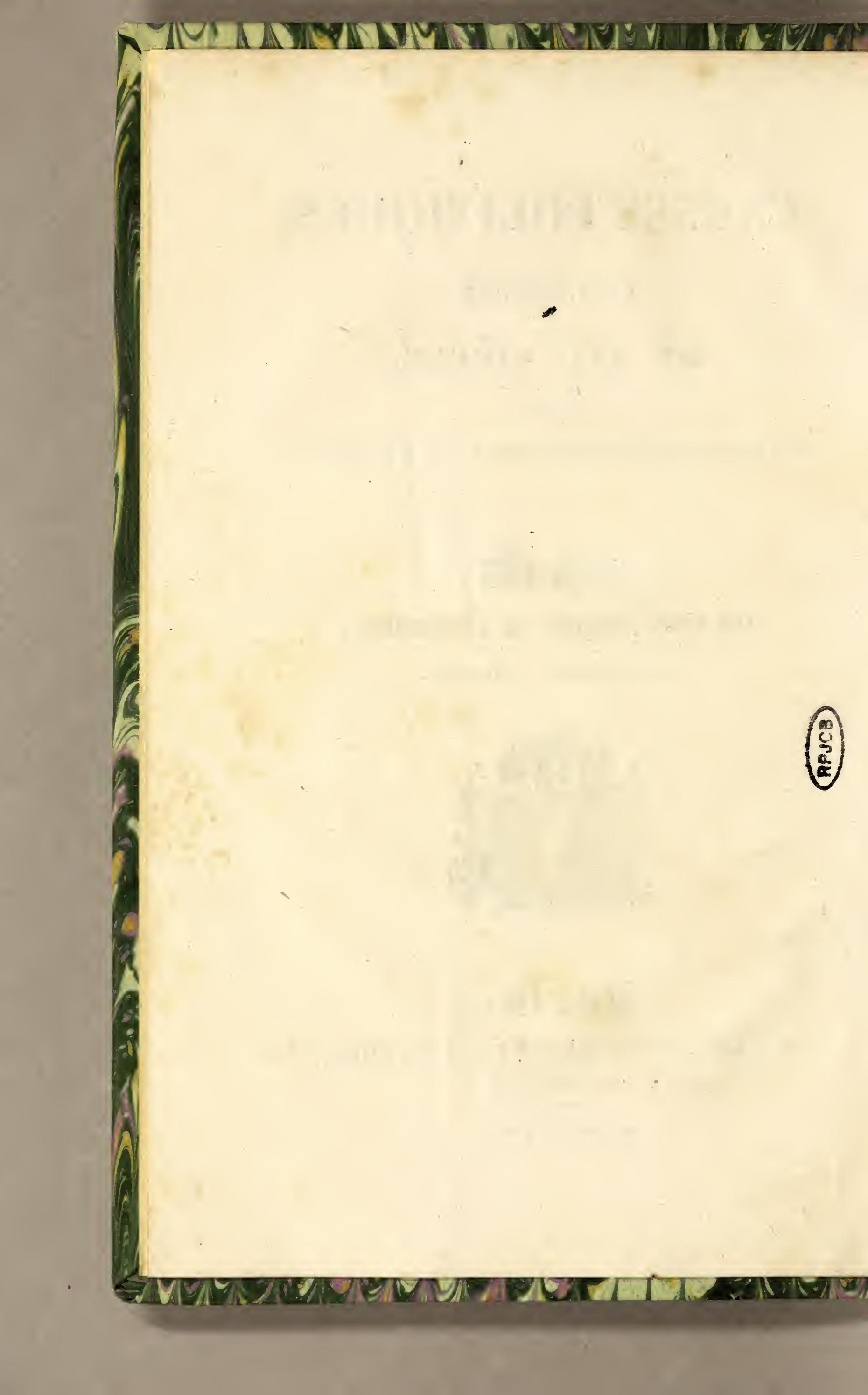


Paris,

H. LANGLOIS FILS ET C[ie], ÉDITEURS,

RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 13.

M D CCC XXVII.


RPJCB

NOTICE HISTORIQUE

SUR

DON AUGUSTIN ITURBIDE,

EX-EMPEREUR DU MEXIQUE.

Bolivar a dit : « Bonaparte en Europe, et Iturbide en Amérique, sont les deux hommes les plus extraordinaires que l'histoire moderne offre au monde. » Cet hommage reçoit un grand poids de l'opinion d'un homme qui jouit encore d'une si grande célébrité dans le pays même où Iturbide fut pendant quelque temps dépositaire du pouvoir souverain.

En effet, quelque jugement qu'on porte sur l'ex-empereur du Mexique, c'est-à-dire soit que, considérant la courte durée de son règne et la facilité avec laquelle il se laissa déposer, soit qu'en envisageant les erreurs, résultats de son inexpérience, qui marquèrent l'époque pendant laquelle il tenait les rênes d'un empire improvisé, on l'accuse ou de faiblesse ou d'impéritie, on sera toujours forcé de convenir qu'il fallait plus qu'un talent ordinaire pour soustraire à la domination espagnole un pays qui depuis de si longues années était accoutumé à la subir.

Iturbide montant en onze ans du grade de simple lieutenant de milice au rang d'empereur d'un des plus riches états du monde, contraint après onze mois de règne à abdiquer la puissance suprême; Iturbide, que les déchiremens de sa patrie avaient, dit-il, rappelé vers elle, trouvant au lieu du sceptre qu'il espérait reconquérir un arrêt de mort : tels sont les élémens principaux dont va se composer le drame politique dont nous allons tracer l'histoire. Mais quelle que soit la renommée de celui que les Mexicains saluèrent du nom glorieux de héros d'Iguala, quelque bruit que depuis sept années aient fait les révolutions de l'Amérique espagnole, les événemens qui les ont précédées, accompagnées ou suivies, sont trop peu connus pour que nous nous croyons dispensés de les retracer; c'est d'ailleurs de leur ensemble que ressortira pour le lecteur la connaissance parfaite du caractère d'Iturbide, et nos récits pourront peut-être aussi jeter quelques clartés nouvelles sur cette ligue de tous les peuples contre la servitude, déguisée sous le nom de monarchie absolue. On verra que si les peuples paraissent s'entendre à former les mêmes vœux, s'ils semblent se précipiter avec violence pour obtenir des institutions libérales, ces mouvemens brusques ne sont dus pour la plupart du temps qu'à la trop grande oppression sous laquelle ils étaient condamnés à vivre, et que l'uniformité de leurs sentimens ne doit être rapportée qu'au mieux être qu'ils entrevoient sous le règne des lois; parce qu'ils ont enfin compris que les institutions fortes et sages étaient seules capables de les garantir du despotisme et de la

tyrannie. Les Colons sont en outre conduits à désirer leur affranchissement par d'autres motifs non moins puissans. Nés sur un sol qui peut suffire à leurs besoins, environnés pour la plupart de richesses, ils veulent porter un nom qui leur soit propre, se gouverner par eux-mêmes, secouer le joug des métropoles, inscrire un nom indépendant sur un globe qu'ils peuplent, et, s'associant à l'industrie des Européens, étudiant leurs découvertes, profitant de leurs recherches, ne plus leur obéir en esclaves, mais traiter avec eux en égaux. Et qui pourrait les blâmer de ce noble orgueil ? Contentons-nous donc de gémir du prix auquel ils sont presque toujours forcés de conquérir leur indépendance, mais ne leur faisons jamais un crime de tenter d'acquérir un bien pour la conservation duquel nous avons fait nous-mêmes tant de sacrifices !

Ce fut sous l'influence de ces sentimens que les Mexicains formèrent le projet de recouvrer un nom qu'ils croyaient flétri depuis que les Espagnols avaient conquis leur pays. Peut-être le souvenir des cruautés que ceux-ci avaient exercées contre eux lors de cette conquête, était-il demeuré profondément gravé dans leur cœur, et, réduits par le glaive à une douloureuse obéissance, attendaient-ils pour se soulever le moment où, moins entourés de soldats, ils pourraient relever leurs fronts abattus. En effet, on remarquait que malgré les querelles presque permanentes qui existaient sans cesse entre les différentes tribus, ils étaient toujours d'accord sur un point, celui de la haine qu'ils vouaient aux Espagnols d'Europe.

La séparation des colonies anglaises du nord de l'Amérique d'avec la Grande-Bretagne, vint leur révéler le secret de leur puissance; leurs voisins s'étaient émancipés, ils songèrent à les imiter. De là cette réunion presque spontanée des indigènes du Mexique avec ceux des autres parties de l'Amérique espagnole. Cependant le temps n'était pas encore arrivé où il devait éclater, bien que leur animosité contre les Espagnols fût incessamment excitée en voyant ceux-ci élevés à toutes les charges publiques un peu considérables, tandis qu'eux, nés sur le sol, étaient réduits à souffrir leurs nombreuses injustices et leur oppression.

Un événement remarquable sembla néanmoins les rallier plus que jamais à la métropole. Ils apprirent, en 1808, que la Junte de Séville avait déclaré la guerre à la France; alors, oubliant leurs griefs, ils refusèrent de reconnaître Joseph Bonaparte pour leur souverain, et résolurent de conserver leur pays à Ferdinand VII. A cette époque Iturrigari était le vice-roi du Mexique: il était populaire, doux, affable, et son esprit conciliateur fut en partie cause de la résolution loyale qu'avaient prise les Américains. La protection dont le vice-roi semblait couvrir les indigènes déchaîna bientôt contre lui la haine des Espagnols; et ceux-ci affectant, par un calcul facile à expliquer, d'être tout dévoués au nouveau roi Joseph, parvinrent bientôt à faire déposer le vertueux Iturrigari, que remplaça immédiatement Vinigas, homme fier et despote, en haine aux Mexicains. Mais les Colons, en refusant de reconnaître Joseph, avaient compris tout ce qu'ils pouvaient

oser; la conduite du nouveau vice-roi acheva de les exaspérer, et bientôt ils tramèrent dans l'ombre diverses conspirations, dans le but d'exterminer tous les Espagnols. Une insurrection simultanée devait éclater sur tous les points du royaume; un accident fit échouer ce projet. Un curé de Dolores, nommé Hidalgo, chef de la conspiration organisée dans le Guanajuato, s'associa une bande de misérables, qui marquèrent leur passage dans les provinces qu'ils parcoururent, par le pillage et le meurtre. Cette bande ne tarda pas à être détruite, et celles qui la suivirent eurent le même sort; ce n'était en effet qu'un rassemblement d'aventuriers, dont le but était de s'enrichir par le vol, et qui, loin de servir la cause de l'indépendance, s'emblaient, par leurs exactions, prouver que les Mexicains étaient encore incapables de se gouverner eux-mêmes.

Ce fut au milieu de ces événemens qu'Iturbide parut sur la scène du monde. Mais avant de raconter les traits importans de sa vie, disons un mot de son origine.

Don Augustin Iturbide, issu d'une famille distinguée de Valladolid, ville de l'Amérique espagnole, naquit en l'année 1785. Son père, plus éclairé que ne le supposait l'état de la civilisation du Mexique à cette époque, aurait sans doute été appelé à de hautes fonctions, si, comme nous l'avons dit, les Américains n'eussent pas été indistinctement exclus des emplois honorables et lucratifs. Toutefois, et malgré que celui-ci n'eût aucune part aux charges publiques, il n'en était pas moins très-capable de les remplir, et la for-

tune qu'il possédait l'avait mis en état de faire participer son fils aux bienfaits d'une éducation plus solide que brillante. Le jeune Iturbide ne fut pas d'abord destiné à la carrière des armes; mais l'agitation survenue au sein de sa patrie par l'apparition des bandes armées dont il a été question plus haut, lui fit prendre du service. En 1809, c'est-à-dire à peine âgé de vingt-quatre ans, il s'était déjà tellement fait remarquer par son habileté, qu'il reçut du curé Hidalgo la proposition de commander sous ses ordres les révoltés, en qualité de lieutenant général. Cette offre, bien capable de tenter l'ambition d'un jeune homme, ne le séduisit pas, et quoiqu'il brûlât déjà du désir de concourir à la délivrance de sa patrie, il sentit bien que le plan des insurgens était mal combiné, et que le désordre que leurs tentatives amèneraient, loin de contribuer à conquérir cette indépendance si désirée, accroîtrait au contraire les obstacles qui s'opposaient à cette conquête.

Iturbide n'en prit pas moins les armes; mais, au lieu de prendre parti pour la révolte, il se rangea sous les drapeaux du vice-roi, et concourut de tous ses efforts à l'extermination des bandes dévastatrices dont le Mexique était infesté. Il pensait que pour elles le mot insurrection n'était pas synonyme d'indépendance, et que, quelle que fût la cause pour laquelle elles s'étaient armées, elles n'en étaient pas moins en haine à la patrie dès l'instant que la fureur et la dévastation présidaient à leurs entreprises.

Sans cesse harcelés par ces partisans inhumains, les

Mexicains crurent qu'ils devaient long-temps encore se soumettre à leurs maîtres. Le but des insurgens leur était dévoilé; c'était à leur profit, et non pour réclamer les droits de la nation, qu'ils combattaient. Leur peu de respect pour les lois de l'humanité, pour celles de la guerre, leur conduite envers leurs ennemis, leur attiraient d'horribles représailles; et dans ce conflit désespérant, ceux-là même qui désiraient le plus ardemment d'être délivrés de la domination espagnole se liguèrent au vice-roi du Mexique pour repousser les agressions sanguinaires des insurgés, sous les drapeaux desquels ils se seraient rangés, si, mieux pénétrés de la tâche qu'ils avaient entreprise, ils eussent, en loyaux Mexicains, uniquement combattu pour l'indépendance du pays. Ces lâches tentatives retardèrent donc l'accomplissement de leurs vœux les plus chers, et les habitans de l'Amérique espagnole, au lieu de concourir à l'affranchissement de leur patrie, se bornèrent à préserver, par une surveillance active, leurs propriétés particulières de l'irruption dévastatrice de leurs compatriotes.

Iturbide avait alors atteint sa vingt-cinquième année. Redoutable aux bandits effrénés qui ravageaient le Mexique, ceux-ci, après lui avoir vainement offert de les commander, le menacèrent de leur vengeance s'il ne déposait les armes; mais le jeune lieutenant, regardant comme criminel l'homme qui, dans un temps de convulsions politiques, cherche son salut dans une lâche indolence, et ne fait aucun effort pour alléger les souffrances de ses concitoyens, ne tint aucun compte de

leurs menaces, et continua de servir avec le même zèle le roi, les Espagnols et les Mexicains.

Ses tentatives ayant été constamment heureuses, Iturbide ne tarda pas à avancer avec rapidité, et en 1816 il était parvenu au grade de commandant suprême de l'armée du Nord dans les provinces de Guanajuato et de Valladolid, lorsque les intrigues de ses ennemis le contraignirent à abandonner l'armée, et à attendre dans la retraite l'occasion de confondre ses calomniateurs. Un sentiment louable de délicatesse lui fit prendre ce parti. En abdiquant l'autorité dont il était revêtu, il prouvait que son innocence n'avait pas besoin pour éclater dans tout son jour de la protection de sa puissance, et que, pour paraître devant la loi, son innocence et ses vertus pouvaient se passer de l'éclat et de l'influence des dignités militaires.

Plusieurs individus, pour la plupart compromis par leurs relations avec les partisans de l'insurrection, l'accusèrent précisément des crimes qui auraient pu leur être reprochés; mais malgré leurs longues tentatives, et bien qu'ils eussent eu un instant pour appui deux des familles les plus influentes du Mexique, les vice-rois Catlija et Apodaca, après avoir pris connaissance de l'affaire, et sur les conclusions du rapporteur et de deux magistrats civils, déclarèrent que l'accusation était fausse et calomnieuse dans toutes ses parties, qu'Iturbide était autorisé à intenter un procès aux diffamateurs, et qu'enfin il pouvait rentrer dans l'exercice des fonctions qu'il avait résignées. Malgré cette autorisation solennelle, il ne jugea point à propos de re-

prendre son commandement, ni d'exercer de recours contre ses accusateurs.

L'ingratitude qu'Iturbide venait d'éprouver lui fut trop sensible pour s'exposer encore aux douleurs que causent les rivalités les plus heureuses; il reprit de nouveau la culture de ses terres : il pensait d'ailleurs que sa patrie n'ayant plus besoin de ses services, il pouvait, sans trahir son devoir, se reposer des fatigues de la guerre au sein d'une famille dont il était l'orgueil.

Mais de nouveaux orages politiques viennent bientôt fondre sur la métropole. L'Espagne, travaillée sourdement par le besoin de se soustraire au joug despotique d'une administration vexatoire, venait d'éclater; et de l'île de Léon jusqu'à Madrid, un cri d'insurrection s'était fait entendre. Peu de jours et le concours d'un petit nombre d'hommes avaient suffi pour opérer ce grand mouvement; et lorsque la nouvelle s'en répandit aux colonies espagnoles, on apprit en même temps l'insurrection des troupes de Riégo (1), et l'adhésion de Ferdinand VII à la Constitution des Cortès. Cet événement plaça l'Amérique espagnole dans une situation nouvelle. La conduite du gouvernement et des Cortès à Madrid, qui, d'après les décrets qu'elles rendaient, paraissaient avoir résolu de s'aliéner les colonies, ranima dans le cœur des Mexicains les idées d'indépendance qu'un essai imprudemment tenté avait presque entièrement anéanti, et répandit, parmi les Espagnols établis dans le pays, la crainte de voir renaître toutes les

(1) Voir le procès de Riégo, tom. III de cette collection.

horreurs de la première insurrection. « Ceux qui exerçaient l'autorité suprême, dit Iturbide lui-même (1), et qui avaient la force armée à leurs ordres, prirent les précautions que la frayeur devait naturellement leur suggérer, et de leur côté les hommes qui précédemment avaient prospéré au milieu des désordres, se préparèrent à les tourner de nouveau à leur avantage. »

Ce fut à cette époque (1820) qu'Iturbide crut de son devoir de joindre ses efforts à tous ceux des vrais amis de l'indépendance du Mexique, et que pour la première fois il entrevit le moyen de secouer le joug de l'Espagne. Cet instant ayant décidé des destinées de sa vie, nous devons nous attacher à le caractériser plus particulièrement, et ne point omettre de dire comment il fut conduit à diriger une insurrection à laquelle il se serait sans doute borné à contribuer, s'il se fût présenté avant lui un homme qui eût consenti à en accepter les chances et la responsabilité.

Il faut bien en convenir, jamais momens ne furent plus favorables à cette grande entreprise, ni aucune circonstance plus capable de la justifier. Le Mexique devait être enfin fatigué de cette succession de dominateurs appartenant toujours au parti vainqueur dans la métropole. Depuis 1808, l'Espagne avait trois fois changé la forme de son gouvernement, et, las d'être associés à ces continuelles vicissitudes, les Colons pouvaient souhaiter sans crime de s'isoler de ces révolutions qui, d'un moment à l'autre, pouvaient compro-

---

(1) Mémoires autographes d'Augustin Iturbide, p. 14.

mettre leur prospérité. Le moment de leur affranchissement était donc marqué par la crainte d'être exposés à devenir encore une fois la proie des factions ennemies : partout des réunions clandestines avaient lieu pour discuter la forme du gouvernement qu'on devait adopter; il ne s'agissait plus que de s'entendre, de prendre jour pour éclater, de choisir pour chef du mouvement un homme qui ne reculât pas devant le danger : tous les yeux se tournèrent vers Iturbide; celui-ci, glorieux de remplir une tâche aussi belle, accepta cette mission périlleuse, et en peu de jours, sans effusion de sang, entouré d'une poignée de soldats, il proclama l'indépendance du Mexique (février 1821).

Avant de marcher à cette conquête, Iturbide avait rédigé, sous le nom de *plan* d'*Iguala* (1), une constitution que ses ennemis eux-mêmes regardèrent comme un monument de sagesse et de capacité.

Cette constitution, composée de vingt-quatre articles, garantissait aux Américains la religion de leurs ancêtres; elle présentait à la famille régnante d'Espagne la seule chance qui lui restait de conserver ses colonies; elle accordait aux Mexicains le droit de concourir à la formation des lois qui devaient les régir, et d'avoir leur gouvernement établi sur leur propre territoire; elle offrait aux Espagnols un asile qu'ils n'auraient pas dédaigné s'ils eussent eu quelque prévoyance ; elle

---

(1) On a prétendu que cette constitution n'était pas l'ouvrage d'Iturbide, mais ces assertions ont été détruites par le témoignage d'hommes à l'avis desquels il l'avait soumise avant de la proclamer. Il lui avait donné le nom de *plan d'Iguala*, du nom de la ville où il l'avait rédigée.

assurait à chacun ses droits de liberté, d'égalité et de propriété; elle anéantissait la distinction des castes, et offrait à tous les étrangers hospitalité et protection; elle laissait enfin les voies de l'avancement ouvertes au mérite, et opposait une barrière insurmontable aux machinations des turbulens.

Sous l'empire de cette constitution, six mois suffirent pour dénouer le nœud qui avait lié les deux mondes, et les vastes et fertiles provinces du Mexique se virent libres et élevées du rang de colonie à celui de puissant empire. Cependant Iturbide sentait bien qu'il manquait encore à son ouvrage une sanction importante, c'est-à-dire celle du roi d'Espagne; il résolut donc de lui soumettre la constitution, et le 24 août, il eut une entrevue avec le général espagnol don Juan de O'Donojou, dans laquelle il conclut le *traité de Cordova*, qui fut porté à Ferdinand VII par un officier de l'état-major du général espagnol.

Ce traité, rédigé dans l'esprit du plan d'Iguala, ouvrit les portes de Mexico (1) au libérateur de l'Amérique. Le 27 septembre 1821, il fit son entrée dans cette capitale, et ce jour-là même, conformément aux promesses qu'il en avait faites, il installa la junte, qu'il composa, autant que cette précipitation put le lui permettre, des hommes de chaque parti qui jouissaient de la plus haute réputation. On pressent bien que nous ne pouvons qu'indiquer sommairement les événemens qui se rattachent à cette révolution, notre tâche n'étant pas

(1) Capitale du Mexique. Cette ville compte plus de 170,000 habitans.

de tracer dans son entier l'histoire de l'insurrection mexicaine, ni de mettre en présence les partis, qui ne tardèrent pas à se montrer dès qu'ils aperçurent que l'on pouvait sans danger profiter du désordre inhérent au nouvel ordre de choses pour augmenter sa richesse et s'élever en dignité. Hâtons-nous d'arriver au moment où Iturbide, qui n'était encore que le chef de l'insurrection, devait être tout-à-coup élevé à la dignité d'empereur.

Dans la nouvelle aurore de leur indépendance, les Américains déployèrent un zèle pour le bien public qui contrastait avec les dispositions qu'ils avaient manifestées lors de la révolution de 1810; mais aussitôt que les plus influens d'entre eux eurent reconnu toute l'autorité dont Iturbide était presqu'involontairement dépositaire, ils suscitèrent mille entraves à l'exécution des projets dont il était animé; jusque là la carrière d'Iturbide avait été heureuse, ils devinrent jaloux de sa fortune, et deux partis, reconnus plus tard sous le nom de républicains et de bourbonistes, quoiqu'opposés sur d'autres points, s'accordèrent dans leur inimitié contre lui. Les premiers se déclaraient ouvertement ses ennemis, parce qu'ils connaissaient assez son caractère pour être convaincus qu'il ne consentirait jamais à sanctionner leurs rêves fédératifs; les seconds désiraient sa chute, et cherchaient par tous les moyens possibles à replacer le Mexique dans son état primitif de dépendance envers l'Espagne : mouvement rétrograde, impossible à imprimer à un pays tout fier encore de ses nouvelles franchises, surtout par une nation affaiblie

par ses malheurs. Mais cet état d'anarchie devait précipiter les événemens et mettre en péril les dépositaires du pouvoir.

Tandis que les deux partis, que la volonté seule d'Iturbide semblait contenir, essayaient leurs forces et faisaient assaut d'audace, on apprit à Mexico la réponse que le gouvernement de Madrid avait faite au message du général O'Donojou. Cette réponse, qui avait donné lieu à une délibération de l'assemblée législative, était conçue en ces termes :

DÉCRET DES CORTÈS DE MADRID.

« Dans la séance du 13 février 1822, les Cortès extraordinaires, assemblées à Madrid, ont adopté les articles suivans :

» Art. 1er. Les Cortès déclarent que l'acte désigné sous le titre de traité de Cordova, entre le général O'Donojou et le chef des mécontens de la Nouvelle-Espagne, don Augustin de Iturbide, et tout autre acte ou stipulation impliquant la reconnaissance de l'indépendance du Mexique par le susdit général, sont illégaux et de nul effet en ce qui concerne le gouvernement espagnol et ses sujets.

» 2. Le gouvernement espagnol déclarera officiellement à toutes les puissances avec lesquelles il conserve des relations amicales qu'il considèrera en tout temps comme une violation des traités existans la reconnaissance partielle ou absolue de l'indépendance des colonies espagnoles en Amérique, tant que les différends qui existent entre quelques-unes de ces colonies et la mé-

tropole ne seront point terminés; ledit gouvernement attestera en outre, de la manière la plus positive, que jusqu'à présent l'Espagne n'a renoncé à aucun des droits qu'elle possède sur les susdites colonies.

» 3. Le gouvernement devra conserver par tous les moyens possibles, ou renforcer en toute hâte les points des provinces américaines qui restent encore attachés à la métropole, celles où l'on obéit à son autorité, et où l'on résiste aux mécontens; il demandera aux Cortès les ressources que cet objet pourra exiger et qu'il n'aurait pas à sa disposition. »

Le traité de Cordova étant devenu de nul effet dans la partie qui appelait les Bourbons au trône du Mexique, la nation rentra dans la pleine et entière jouissance du droit d'élire pour son souverain l'homme qu'elle jugerait le plus digne d'être élevé au rang suprême; car les menaces des Cortès, leur manifeste n'inspiraient aucune crainte aux Colons, et ils souriaient aux expressions dans lesquelles ces hommes sans consistance, et sans appui parlaient de l'appareil militaire qu'ils prétendaient développer contre le Mexique.

Cette nouvelle, en anéantissant l'espoir des bourbonistes, excita le zèle des républicains : ceux-ci craignirent qu'Iturbide n'usât de son autorité pour s'ériger en dictateur; mais pour échapper à ces soupçons, il hâta la promulgation d'une loi électorale.

Cette loi fut bientôt rendue; toutefois, comme il était impossible de se soustraire aux intrigues qu'allaient mettre en œuvre les deux partis afin d'obtenir la nomination de représentans de leur choix, les élections

furent en général mauvaises, c'est-à-dire qu'au lieu d'appeler à faire partie de la représentation nationale des hommes dirigés par l'amour du bien public, on n'y vit arriver pour la plupart que des ennemis d'Iturbide. Les actes de cette assemblée se ressentirent de cette influence, c'est-à-dire que la réputation du chef de l'insurrection fut attaquée, et que le congrès perdit bientôt dans l'opinion publique la faveur avec laquelle il avait été accueilli.

L'Amérique était alors gouvernée par une régence de cinq membres dont Iturbide était le président. Le premier acte violent du congrès fut de déposer trois des membres de ce corps souverain, dans le but d'atténuer le pouvoir d'Iturbide; car celui qu'on avait conservé, lui étant entièrement opposé, devait rendre le vote d'Iturbide nul dans l'exécution du pouvoir exécutif. Ce ne fut pas le seul acte inique dont l'assemblée nationale se rendît coupable, et quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis cette mesure, qu'elle présenta un réglement pour la régence dans lequel on déclarait le commandement de l'armée incompatible avec les fonctions du pouvoir exécutif. Ce réglement n'obtint pas la sanction de la législature, mais il éclaira le peuple sur la véritable intention du congrès, et hâta l'événement du 18 mai 1821, c'est-à-dire qu'il fut cause de l'élévation d'Iturbide au pouvoir souverain, avénement si important, que nous laisserons à l'ex-empereur du Mexique lui-même le soin d'en raconter les principaux détails.

« Le 18 mai 1821, à dix heures du soir, le peuple

et la garnison de Mexico me proclamèrent empereur. L'air retentit tout-à-coup des cris de *Vive Augustin Ier!* Aussitôt, et comme si tous les habitans eussent été animés des mêmes sentimens, cette vaste capitale se trouva illuminée, les balcons furent ornés de draperies et se remplirent des habitans les plus respectables, qu'on entendait répéter avec joie les acclamations de la multitude qui encombrait toutes les rues, principalement celle où je logeais.. . . . . : . . . . .

» Mon premier mouvement fut de me présenter, et de déclarer ma détermination de ne point céder aux vœux du peuple ; si je m'abstins de paraître pour cela, ce fut uniquement par déférence pour le conseil d'un ami qui se trouvait avec moi. Il eut à peine le temps de me dire : « On considèrera votre refus comme une insulte, et le peuple ne connaît point de bornes quand il est irrité. Vous devez faire ce nouveau sacrifice au bien public. La patrie est en danger. Demeurez indécis un moment encore, et vous entendrez ces acclamations se changer en cris de mort. » Je sentis qu'il fallait me résigner à céder aux circonstances, et je passai toute cette nuit à calmer l'enthousiasme général, et à persuader au peuple, ainsi qu'aux troupes, de me donner du temps pour me décider, et, en attendant, de prêter obéissance au Congrès. »

Il paraît qu'en effet Iturbide se conduisit avec une touchante modestie dans cette occasion solennelle, et le fait est assez remarquable pour qu'il soit consigné. Combien peu de créatures du peuple, placées dans des circonstances semblables, eussent imité son exemple !

Iturbide, condamné plus tard comme le tyran de sa patrie, mérite que nous justifiions sa mémoire, et que, comme preuve de sa candeur, nous rapportions la proclamation qu'il publia le lendemain du jour où le peuple vint mettre la couronne à ses pieds.

« Mexicains,

» C'est comme votre concitoyen, désirant le maintien de l'ordre, et infiniment plus jaloux de votre bonheur que du mien propre, que je m'adresse à vous aujourd'hui. Les changemens politiques dans le gouvernement des états ne produisent point de maux quand les peuples sont guidés par cette prudence et cette modération que vous avez toujours déployées.

» L'armée et les habitans de cette capitale viennent de prendre une mesure décisive : il appartient au reste de la nation de l'approuver ou de la condamner. Quant à moi, en ce moment, je ne peux faire autre chose que d'exprimer ma reconnaissance pour leur détermination, et de vous prier de réprimer la violence des passions, d'oublier tout ressentiment et de respecter les autorités, car un peuple sans autorités, ou qui en ayant les foule aux pieds, est un monstre. Attendons une époque de plus grande tranquillité pour régler irrévocablement nos destinées et notre système de gouvernement. Cette époque ne tardera pas à arriver. La nation tout entière est représentée aujourd'hui par ses députés. Écoutons-les ; ne donnons pas un scandale au monde ; ne croyez pas vous égarer en suivant mes conseils : la volonté du peuple est la loi suprême ; rien

n'est au-dessus d'elle. Prêtez l'oreille à mes avis; donnez-moi cette dernière preuve de votre attachement. C'est tout ce que je demande, et mon ambition ne va pas au-delà. Je dicte ces mots le cœur sur les lèvres. Rendez-moi la justice de me croire sincère et votre meilleur ami.

» ITURBIDE. »

Le jour même où cette proclamation fut publiée, Iturbide convoqua la régence, et invita le président du Congrès à assembler les députés pour une séance extraordinaire; mais d'avance la régence et les officiers supérieurs de l'armée le supplièrent de se rendre au vœu unanime du peuple. Les membres de la régence rédigèrent à cet effet une adresse au Congrès, le priant de prendre en considération cette affaire importante (1).

Le 20 mai, le Congrès se réunit de bonne heure. Jamais concours plus immense de spectateurs n'assiégea les tribunes et les avenues de la chambre des délibérations : la joie semblait régner sur tous les visages : les discours des députés étaient interrompus par les marques d'impatience de la multitude qui attendait avec une sorte d'inquiétude le résultat des délibérations. Enfin une députation est nommée pour inviter Iturbide à se rendre à l'assemblée. En prenant cette détermination, les députés paraissaient évidemment se rendre aux vœux de la multitude. Iturbide refusa d'abord de

---

(1) Cette adresse fut signée par un homme qui plus tard contribua à la rédaction de l'acte de Casa-Mata par lequel Iturbide fut déposé.

répondre à l'invitation de la chambre; comme on s'occupait de choses qui lui étaient personnelles, il craignit qu'on ne regardât sa présence comme une entrave à la liberté des débats et un obstacle à la franche expression de l'opinion individuelle de chaque membre. Cependant, à force de remontrances, il se décida à se rendre à l'assemblée; et tel était alors l'amour que le peuple avait pour lui, qu'à sa sortie du palais de la régence, ses chevaux furent dételés, sa voiture traînée jusqu'au Congrès, au milieu des acclamations du plus vif enthousiasme. Ovation bizarre pour un peuple qui avait juré de s'affranchir du joug des dictateurs !

Aussitôt qu'Iturbide eut pris place, la question de sa nomination fut immédiatement discutée, et, chose remarquable, il ne se présenta aucune dissidence. Quelques membres du Congrès se bornèrent seulement à demander l'ajournement de cette nomination. Leurs pouvoirs, disaient-ils, ne leur paraissaient pas assez étendus pour les autoriser à décider cette question, il leur semblait utile d'en référer aux provinces, et de leur demander, pour ce seul cas, une addition de pouvoirs. Iturbide monta trois fois à la tribune pour appuyer cette opinion; et sans nous arrêter à rechercher les motifs qui le portaient à refuser une dignité si élevée, nous croyons pouvoir affirmer que cette conduite était moins l'effet d'une fausse modestie que celui de la crainte d'augmenter de rivales inimitiés. Quoi qu'il en soit, il fut élu à la majorité de soixante-dix-sept voix contre quinze. Deux des membres du Congrès se retirèrent sans voter.

On peut bien croire que ces derniers étaient les seuls dissidens, car les quinze qui s'étaient prononcés contre la nomination avaient appuyé leur vote sur ce qu'à leur dire leurs pouvoirs n'étaient pas assez étendus. Il est vrai qu'aux jours de tempête, ils expliquèrent autrement leur conduite; mais quelles preuves suffisantes ont-ils apporté de leur sincérité ?

« Mexico, dit Iturbide dans les mémoires publiés par M. Quen, ne vit jamais un jour marqué par une satisfaction plus entière, et toutes les classes de ses habitans la marquèrent de la manière la moins équivoque. Je retournai chez moi, ainsi que j'étais venu au Congrès, ma voiture traînée par le peuple; et tous les citoyens se pressaient en foule autour de moi pour me féliciter et me témoigner la joie qu'ils éprouvaient de voir leurs vœux accomplis. »

La nouvelle de ces événemens fut transmise aux provinces par des courriers extraordinaires, et les réponses qui en arrivèrent successivement exprimèrent, en des termes où se peignaient l'enthousiasme et le dévoûment, qu'en proclamant Iturbide empereur, le Congrès venait de s'acquérir un titre à leur reconnaissance.

Sans examiner bien profondément toutes les circonstances de cette révolution importante, il nous est demeuré constant que les écrivains qui, dans les relations des événemens des 18 et 19 mai, ont présenté Iturbide comme un factieux, un tyran, arrachant la dignité suprême à l'aide des intrigues fomentées par ses amis, ont été ou induits en erreur, ou salariés par

les ennemis du nouvel empereur; ces preuves nous ont été acquises par la lecture du manifeste du Congrès, publié le 21 mai, c'est-à-dire deux jours après l'élévation d'Iturbide au pouvoir souverain. On lit dans cet acte authentique, où l'empereur du Mexique est salué du nom de *héros d'Iguàla*, après l'énumération des causes qui ont amené le nouvel ordre de choses le passage suivant :

« Votre Congrès a résolu de répondre dignement à la confiance que vous avez placée en lui, et de ne pas hésiter entre le refus de l'Espagne et le bonheur de notre patrie. Occupé de ce grand objet depuis le premier moment de son existence politique, et jaloux de voir notre pays prendre son rang parmi les grandes nations, IL A PROCLAMÉ LE SEGNOR DON AUGUSTIN ITURBIDE EMPEREUR CONSTITUTIONNEL DU MEXIQUE, persuadé qu'après avoir été le libérateur de sa patrie, il en serait le meilleur défenseur.

» La reconnaissance de la nation l'exigeait, les vœux unanimes de beaucoup de villes et de provinces le réclamaient impérieusement; le peuple de Mexico et l'armée qui s'y trouvait réunie ont clairement et positivement exprimé les mêmes sentimens.

» La modération du héros d'Iguala avait plusieurs fois résisté à de semblables tentatives par un respect religieux pour le traité qu'il avait conclu. En vain voulut-il refuser encore le 19 de se charger du fardeau d'une dignité si élevée; plus les vertus et la gloire qui lui avaient mérité cet honneur étaient éminentes, plus sa résistance devait être inutile.

» Son amour pour la liberté, son désintéressement, ses talens politiques, et l'habileté avec laquelle il sait concilier des intérêts opposés, son intégrité et sa capacité pour les affaires d'État, étaient autant de titres à votre admiration ainsi qu'à l'intérêt et à l'affection que vous avez montrés pour sa personne dès le commencement de sa glorieuse carrière.

» Mexicains, vous avez aujourd'hui sur le trône impérial ITURBIDE LE GRAND; vos vœux ardens sont comblés. Il est monté sur ce trône, non pour exercer sur vous une autorité absolue, telle qu'elle était exercée par les anciens monarques espagnols, mais pour remplir envers vous les tendres devoirs d'un père envers ses enfans, pour gouverner conformément aux lois et à la constitution que votre Congrès adoptera, pour protéger le faible, pour faire rendre la justice d'une manière équitable, pour maintenir l'intégrité de l'empire, etc. »

Que penser maintenant de ceux qui l'ont présenté comme un tyran ambitieux? En vain on insinuerait que le Congrès n'était pas suffisamment libre lorsqu'il discuta l'élévation d'Iturbide au trône. La présence de l'auteur du plan d'Iguala ne pouvait exercer la moindre contrainte sur les députés, puisqu'il appuyait lui-même l'opinion des dissidens, et que, dans des déclarations solennelles antérieures, il avait juré de ne s'occuper que du salut de la patrie. Mais c'est là la tactique ordinaire de ceux qui veulent expliquer leurs hérésies politiques; ils prétendent tous n'avoir obéi qu'à la crainte, afin d'être moins suspectés de félonie envers le pouvoir

nouveau qui s'élève sur les débris de celui qu'ils avaient concouru à établir. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'un avancement si rapide, si inespéré, a dû plaire au nouveau favori de la fortune; mais il est certain aussi que plus cette élévation fut extraordinaire, plus elle dut le maintenir dans les limites de la modération.

Quelques jours plus tard (22 juin 1822), le Congrès, de son propre mouvement, décida à l'unanimité que la couronne serait héréditaire dans la famille de l'empereur; il décerna le titre de prince de l'empire à son fils aîné (qu'il désigna comme héritier présomptif de la couronne), celui de princes mexicains à ses autres fils, et ceux de prince de l'Union, à son père, et de princesse de Iturbide, à sa sœur. On proposa de mentionner dans l'acte que la proclamation de la dynastie avait été votée par acclamation, et si cette mention n'eut pas lieu, ce fut parce qu'un député fit observer que la question avait été discutée, et qu'elle était alors décidée; cette circonstance seule empêcha qu'on ne dît que le vote avait eu lieu par acclamation, bien qu'il se ne fût ouvert aucun avis contradictoire.

Le Congrès se hâta de régler tout ce qui concernait le couronnement de l'empereur, et le fit sans que sa décision eût été accompagnée de ces *prétendues causes*, ainsi qu'on le déclara lors de sa chute, qui *le forcèrent à céder* aux clameurs du peuple le jour de son élévation au trône. C'est ainsi que tout fut sanctionné, légitimé, et que les Mexicains, qui croyaient à la bonne foi de leurs représentans, crurent voir une nouvelle dynastie, dont Iturbide était le premier monarque,

s'asseoir sur le trône d'Amérique à l'abri des orages politiques.

Mais l'empereur était bien loin de croire avoir amélioré son sort et la destinée de son pays par cet avénement extraordinaire. Alors qu'il n'était encore que président de la régence, il avait déjà entrevu l'envie s'agiter autour de lui, et ne croyait pas, malgré tant de protestations solennelles, ses torches éteintes. Il s'aperçut bientôt qu'il allait entrer en conflit avec un corps jaloux de son élévation, et qui, tout en déclamant contre le despotisme, travaillait à concentrer entre ses mains la puissance de l'État, réduisait le chef du gouvernement à n'être qu'un fantôme de monarque, et menaçait de ramener un despotisme bien plus dangereux que celui contre lequel il déclamait, puisque le chemin par lequel il voulait y parvenir était l'intrigue et la discorde, précurseurs de l'anarchie.

Ce fut au milieu des craintes dont l'esprit d'Iturbide était occupé qu'il reçut avis que des conciliabules secrets se tenaient chez plusieurs membres du Congrès, et qu'on y tramait le renversement de son gouvernement. Afin de réussir mieux dans leurs projets, et de détruire l'immense réputation dont jouissait l'empereur dans tout le Mexique, ils firent répandre le bruit qu'il désirait devenir monarque absolu : pour des preuves, ils n'en donnaient aucune, mais la malveillance a tant de pouvoir qu'ils parvinrent à ébranler des sujets fidèles : et d'où venait cette inimitié remuante ? c'est encore l'empereur lui-même que nous allons interroger.

« La véritable cause des démarches du Congrès est tout

simplement que cette machine fut mise en mouvement par ses directeurs, et que ceux-ci voyaient avec une secrète aversion que je consommasse l'indépendance du pays sans l'assistance d'aucun d'eux, tandis qu'ils désiraient que tout leur fût attribué. Bien qu'ils n'eussent pas eu assez de résolution pour agir dans le temps du danger, ils cherchaient à se rendre remarquables en séduisant la multitude par des argumentations de collége, et en se donnant pour des sages que les ignorans devaient regarder avec le plus profond respect. »

Cependant Iturbide ne pouvait plus long-temps souffrir ces réunions clandestines, qui, toujours croissantes, pouvaient mettre l'État en péril. Il résolut en conséquence de poursuivre ceux qui se trouvaient impliqués dans les dénonciations qui lui avaient été remises, et le procureur fiscal, chargé de l'instruction préliminaire, fit un rapport d'où il résultait que plusieurs membres du Congrès, auxquels s'étaient associés des écrivains et quelques partisans du système fédératif d'Hidalgo, s'étaient entendus pour opérer un soulèvement tendant à détruire la forme du gouvernement adopté par les décrets des 19 et 21 mai.

On ne saurait nier que parmi les réformateurs il ne se trouvât des hommes de talent, mais ils n'y étaient qu'en très-petit nombre; et malgré le courage éprouvé de quelques-uns, il était notoire qu'ils manquaient du tact et de l'habileté nécessaires à d'aussi graves mouvemens.

Aussitôt que le Congrès eut eu connaissance, par le rapport du fiscal, des tentatives des conjurés, il de-

manda que les députés lui fussent remis, afin qu'ils pussent être jugés par le tribunal des Cortès. Iturbide crut devoir s'opposer à cette prétention, connaissant le parti que les plus compromis avaient au milieu du Congrès; et six mois se passèrent en contestations frivoles pendant lesquelles l'esprit de sédition faisait de nouveaux progrès et minait de plus en plus le fondement encore léger de la dynastie mexicaine. Ainsi, à l'aurore d'une indépendance, objet de vœux si ardens, cette nation, glorieuse de sa conquête, allait être exposée à de nouvelles révolutions, à de nouveaux dangers : car que ne compromettent pas les discordes civiles!

On se rappelle ce plan d'Iguala, si sagement conçu, et que les Cortès avaient juré de maintenir comme base fondamentale de la prospérité publique; c'est sur lui que les novateurs vont porter les premiers coups : il est vrai qu'il renfermait les conditions d'une monarchie limitée, d'un gouvernement représentatif. Ces conditions, à l'aide desquelles le Mexique s'était créé un empereur, lui déplurent, et, par un manifeste daté du 8 avril 1823, les Cortès préludèrent à la destruction entière du pacte, en annulant un de ses principes fondamentaux.

« Le Congrès, dit ce manifeste, déclare solennellement qu'à aucune époque la nation mexicaine n'avait pris l'engagement de se soumettre à aucune loi ou traité, excepté de son propre consentement, ou de celui de ses représentans, nommés conformément au droit public des nations libres. *En conséquence le plan d'Iguala et le traité de Cordova sont nuls quant à la*

forme de gouvernement et à l'invitation qui y sont mentionnés ; et la nation est pleinement libre de se constituer sous la forme de gouvernement qui lui conviendra le mieux. »

Que fera l'empereur dans cette conjoncture? prendra-t-il une mesure ferme et vigoureuse? L'homme qui, une année plus tôt, n'avait pas craint d'être à lui seul le moteur de la conquête du Mexique, qui, dans vingt circonstances, avait déployé toute l'énergie de son caractère, se borne à protester contre la conduite des Cortès, dans ses conseils particuliers, et ce n'est que le 30 octobre, c'est-à-dire six mois après des actes réglés d'abus de pouvoir, qu'il se décide enfin à dissoudre le corps législatif. Heureusement que tel était encore le pouvoir qu'il exerçait sur les esprits, que cette mesure n'excita, au moins en apparence, aucun trouble nouveau.

Iturbide envoya par un officier supérieur, le brigadier général Cortazar (1), une dépêche annonçant au président du Congrès que ce corps avait cessé d'exister. « Personne, dit Iturbide, ne compatit à sa chute; au contraire, je reçus de toutes parts des félicitations; et, en conséquence de cette mesure, je fus de nouveau proclamé *libérateur d'Anahuac, et père du peuple.* » Mais afin qu'on ne pensât pas qu'il s'arrogeait le droit de faire des lois, et qu'il eût la prétention de s'ériger

(1) Cet officier, qui remplit avec zèle la mission dont l'empereur l'avait chargé, et qui manifesta le plaisir que lui faisait éprouver le choix qu'on avait fait de lui pour une semblable mission, fut ensuite un des premiers qui se détachèrent de la cause d'Iturbide.

en dictateur, Iturbide crut de son devoir d'organiser, immédiatement après la dissolution du Congrès, une nouvelle assemblée législative, à laquelle il donna le nom de *Junte instituante*, qu'il composa de quarante-cinq membres et de huit suppléans. Cette circonstance remarquable de son règne déchaîna contre lui une multitude d'animosités. On supposa, et ce raisonnement était au moins spécieux, qu'en limitant ainsi le nombre des membres du corps législatif, il avait l'intention de les choisir à son gré, pour exercer sur eux une influence facile; cependant, en examinant de plus près le but de la nouvelle institution, il fut facile de se convaincre qu'Iturbide n'avait point eu ce projet, car cette nouvelle junte ne devait user du pouvoir législatif qu'en cas de *nécessité urgente*, et former les bases d'une assemblée plus nombreuse et choisie par la nation. Toutefois le temps qu'il assigna à sa durée légitima quelques-uns des reproches qu'on lui adressa, et contribua à servir de sujet aux déclamations de ceux des membres du Congrès qu'il avait cru devoir sacrifier à la raison d'État. Mais le Mexique n'en paraissait pas moins tranquille; on eût pu croire que toutes les discussions allaient enfin se calmer, si ce silence, né de la terreur qu'avait inspiré le coup d'État dont nous avons parlé, n'eût au contraire été le précurseur d'orages funestes à la nouvelle dynastie.

De leur côté les Espagnols ne possédaient plus en Amérique que le château de San-Juan d'Ulloa, qui commandait la ville de Vera-Crux. La garnison de cette place forte ayant été renforcée par la proximité de l'île

de Cuba, et la facilité des communications qui existaient entre ces deux points, le général mexicain Santana, commandant à Vera-Crux, y reçut l'ordre d'Iturbide de hâter la délivrance totale du Mexique; mais une rivalité, résultat inévitable des commotions politiques, l'ayant mis en opposition avec un officier supérieur, chargé comme lui, sur ce point, des intérêts du nouvel empire, il s'éleva bientôt entre eux une sédition si violente, que l'empereur se vit dans la nécessité de retirer à Santana le commandement de Vera-Crux, et d'ordonner son rappel. Mais ce général était à la tête d'hommes armés qu'il régissait en maître souverain; il n'obtempéra point aux ordres qu'il avait reçus, et se hâta, pour se soustraire à toutes redevances envers le gouvernement, de proclamer la république.

Ce fut le premier échec qu'éprouva l'autorité d'Iturbide. Santana avait levé l'étendard de la révolte, car c'était ainsi qu'on qualifiait son action; et tel est l'effet ordinaire des révolutions, que, dès que les révolutionnaires eux-mêmes sont parvenus à légitimer leurs rébellions, ils invoquent à leur tour des droits de légitimité; mais ce mot est vide de sens pour leurs anciens adhérens, puisque ceux-ci ont appris de leurs nouveaux chefs à ne considérer comme légitime que le principe que leur impose leur faiblesse.

L'empereur, se confiant encore en la puissance magique d'un nom qu'il avait illustré, ne considéra cette prétention nouvelle que comme le rêve d'un ambitieux qu'il pouvait facilement anéantir; c'est pourquoi, au lieu d'aller lui-même se présenter au rebelle, il crut

qu'il suffisait de lui opposer son antagoniste; mais Santana, aimé de ses soldats, soutenu par les mécontens dont l'intrigue augmentait incessamment le nombre, était un ennemi trop formidable pour être culbuté si facilement; aussi, quelque bien combinées que furent les mesures prises, Santana se retira dans Vera-Crux, et le 2 février 1823, assiégeans, assiégés, tous se réunirent, et concoururent à la rédaction d'un manifeste connu sous le nom de convention de *Casa-Mata*, qui porta un coup mortel à l'autorité d'Iturbide.

Cet acte ayant servi de base à la forme nouvelle du gouvernement du Mexique, nous croyons devoir le mettre en entier sous les yeux des lecteurs.

« Les chefs de divisions, chefs de corps, officiers d'état-major et un homme de chaque classe de l'armée (1), s'étant assemblés au quartier-général du commandant en chef, pour conférer sur la capture de la ville de Vera-Crux, et sur les dangers qui menaçaient la patrie, *faute d'une représentation nationale* (2), seul rempart de la liberté civile; après avoir délibéré mûrement sur les moyens d'assurer le bonheur du peuple, ont adopté les articles suivans :

» Art. 1er. Comme on ne peut révoquer en doute

---

(1) A cette époque l'armée républicaine réunie se composait à peine de trois mille hommes.

(2) On observera que la nouvelle révolution ne fut pas due à la dissolution du Congrès, mais qu'elle lui servit de prétexte, Iturbide ayant, avant l'événement qui décida de sa chute, arrêté la recomposition des Cortès.

que la souveraineté réside essentiellement dans le peuple, le Congrès sera installé aussitôt que possible.

» Art. 2. La *convocatoria* des nouvelles Cortès sera rédigée sur les mêmes bases que la précédente (1).

» Art. 3. Considérant que parmi les députés qui composaient le dernier Congrès il y en avait quelques-uns qui, par leurs idées libérales et la fermeté de leur caractère, avaient conquis l'estime publique, tandis que d'autres n'avaient point répondu à la confiance placée en eux, les provinces sont *pleinement autorisées* (2) à réélire les premiers, et à substituer aux autres les plus capables de remplir leurs importans et pénibles devoirs.

» Art. 4. Aussitôt que les représentans de la nation seront assemblés, ils fixeront leur résidence dans telle ville qu'ils jugeront à propos pour ouvrir la session.

» Art. 5. Les corps qui composent cette armée, et ceux qui par la suite s'y rallieront, devront prêter solennellement le serment de défendre à tous risques et périls la représentation nationale.

» Art. 6. Les commandans, officiers et soldats qui ne sont pas disposés à sacrifier leur vie pour le bien de la patrie, sont libres de se retirer où il leur plaira.

» Art. 7. Il sera nommé une commission qui se ren-

---

(1) C'était un hommage implicitement rendu *au plan d'Iguala*, œuvre de l'empereur.

(2) Nous ne ferons pas ressortir ce qu'il y avait d'absurde à s'arroger aussi hardiment toutes les attributions de la souveraineté, dont le peuple seul devait être en possession.

dra dans la capitale avec des copies du présent acte, qu'elle remettra entre les mains de S. M. l'empereur.

» ART. 8. Une autre commission se rendra également à Vera-Crux, pour informer le général et les autorités de cette ville de la démarche adoptée par l'armée, et savoir s'ils veulent ou non y adhérer.

» ART. 9. Une troisième commission se rendra pour le même objet auprès des corps de cette armée qui assiégent le port et qui se trouvent dans les villes (1).

» ART. 10. En attendant que le gouvernement suprême envoie sa réponse, la députation de la province remplira les fonctions administratives du gouvernement, si cette démarche reçoit son approbation.

» ART. 11. L'armée n'attentera jamais à la personne de l'empereur, parce qu'elle le considère comme *décidément* en faveur de la représentation nationale. L'armée prendra ses quartiers dans telles villes que les circonstances pourront exiger; elle ne se séparera, sous aucun prétexte, sans le consentement du souverain Congrès, parce qu'elle est le seul appui sur lequel le Congrès puisse compter pour la liberté de ses délibérations. »

On voit assez tout ce que présentait d'inconvenant dans cet état de chose un manifeste semblable, sans qu'il soit utile d'appeler l'attention du lecteur sur les vices de cet acte. Cependant la désertion subite du général qu'Iturbide avait opposé aux rebelles ne lui ouvre

(1) Les villes de Salapa, Oriava et Cordova.

pas les yeux sur la puissance que prenaient chaque jour les idées républicaines, il s'occupe encore de transiger avec les dissidens, et ne se décide enfin à prendre un parti que lorsque la réunion des assiégeans et des assiégés de Vera-Crux avait conquis de nouvelles provinces, et s'était emparée de plusieurs points, d'où ils pouvaient désormais ne prendre avis que d'eux-mêmes.

Quoique l'article 7 de la convention de *Casa-Mata* eût stipulé que l'empereur serait officiellement et solennellement prévenu des desseins de l'armée, on se borna à lui envoyer, par un seul officier, copie du traité ci-dessus; dès lors Iturbide songea à s'opposer lui-même de toutes ses forces aux prétentions des nouveaux chefs de l'insurrection; mais déjà d'autres commandans de l'armée avaient fraternisé, et le drapeau républicain menaçait de plus en plus l'autorité impériale.

Dans cette circonstance l'empereur alla prendre position entre Mexico et le corps d'armée des rebelles, dans le dessein de la réduire à l'obéissance sans recourir à la force, et en acceptant ce qui n'était pas trop incompatible avec sa dignité. On fixa des deux côtés des limites aux troupes, et on stipula qu'elles resteraient dans leurs lignes respectives jusqu'à ce que la représentation nationale pût s'assembler et décider la question pendante entre les partis, qui tous se soumettaient à sa décision. Mais sous différens prétextes les républicains (car c'était le nom qu'ils s'étaient choisi) reculèrent les termes de cet arrangement, et pendant

cet intervalle ils mirent tout en œuvre pour augmenter le nombre de leurs partisans.

Les événemens de Casa-Mata avaient eu d'ailleurs encore un autre effet, c'était de réunir le parti républicain au parti bourboniste, c'est-à-dire que ces deux factions du Mexique étaient prêtes à s'aider et à s'assister mutuellement pour le renversement du gouvernement impérial, afin de lui substituer, selon l'événement, celui que réclamaient leurs vœux et que sollicitaient leurs espérances. Entouré de rivalités et d'écueils, Iturbide, naguère encore actif et entreprenant, rappelle le Congrès, abdique la couronne, et demande par la lettre suivante, en se servant de l'intermédiaire du ministre de l'intérieur, la permission de s'exiler de son pays natal.

A leurs excellences les Députés, secrétaires du souverain Congrès.

« L'empereur me commande de vous informer, afin que vous en donniez connaissance au souverain Congrès, 1° que ce corps ayant été reconnu comme assemblée nationale représentative, par la Junte de Puebla et les troupes qui ont signé l'acte de Casa-Mata, il n'y a plus aucun motif pour que S. M. impériale conserve dans la capitale et les environs les troupes qui ont consenti à la suivre, et que, ni la personne de l'empereur, ni le rang auquel la nation l'a élevé, ne doivent être des obstacles à la réalisation du plan qu'on regarde comme le plus propre à assurer le bonheur du pays.

» 2° Qu'il a accepté la couronne, faisant en cela le plus grand des sacrifices, parce qu'il était persuadé qu'il donnait ainsi à la nation la preuve la plus convaincante de son dévoûment absolu à son service, après avoir déjà exposé sa vie, son honneur, sa famille et sa fortune pour elle, et lui avoir également sacrifié sa liberté, son repos, et même l'amour du peuple (l'unique récompense qu'il ambitionnait), *car il n'ignorait pas qu'il perdrait tout en montant sur le trône* (1). D'après cela, il ne pouvait chercher qu'une occasion pour en descendre, et il ne s'en est pas offert de plus favorable que celle-ci, où, en abandonnant les rênes du gouvernement, il empêche au moins qu'on ne se serve de son nom pour fomenter une guerre civile, et faire renaître tous les maux qui l'accompagnent. Du moment qu'il prévoit les résultats des causes auxquelles on peut attribuer les circonstances actuelles, il se résout à abdiquer une couronne qui pesait si fortement sur sa tête, et il ne retarde cet acte que jusqu'à ce qu'une autorité compétente, et généralement reconnue, puisse être établie. Tel est le Congrès; c'est pourquoi il lui remet le pouvoir exécutif qu'il exerçait, et dont il fait une abdication absolue.

» 3° Que comme sa présence sur le territoire de l'empire, quand il aurait cessé d'être empereur, pourrait servir de prétexte à mille mouvemens qui lui seraient attribués, bien qu'il soit décidé à n'y jamais

---

(1) Étrange aveu, dicté plutôt par la crainte du Congrès que par la conduite du peuple envers le souverain.

prendre part, pour éviter la persécution, écarter tout soupçon de sa personne, et épargner toute espèce de maux à la nation, il s'expatriera volontairement, et, fixé sur une terre étrangère, apprendra avec joie le bonheur de son pays, ou déplorera les malheurs que le sort peut avoir réservés à ses compatriotes.

» 4° Que douze ou quinze jours lui suffiront pour régler ses affaires, et se disposer à emmener sa famille.

» 5° Que, nonobstant les allocations qui lui ont été faites, d'abord comme grand amiral, et ensuite comme empereur, l'état du trésor, et la nécessité d'entretenir les troupes et les fonctionnaires civils, considérations toujours supérieures dans son esprit à celles qui lui étaient personnelles, l'ont empêché de recevoir plus qu'une portion des fonds qui lui avaient été alloués; et que cependant il était nécessaire de pourvoir aux dépenses indispensables de sa maison, et de donner à l'autorité dont il était investi une partie de l'éclat dont partout elle était environnée, ce qui l'a obligé à contracter quelques dettes envers ses amis, dettes qui néanmoins sont peu élevées (150,000 piastres), mais pour le paiement desquelles il a engagé son honneur. Il se croit en droit d'espérer que la nation jugera à propos de les acquitter. »

Le Congrès n'eut pas plutôt reçu cette communication, qu'il se hâta de déférer à la demande de l'empereur; on lui fixa un port dans le golfe du Mexique, où il devait s'embarquer, et une escorte, forte de cinq cents hommes, tous dévoués au nouvel ordre de choses, fut choisie pour l'y accompagner. Ainsi était tombé en

quelques jours le fondateur d'une dynastie qui promettait au Mexique une longue série de princes : et qu'avait-il fallu pour opérer un changement si extraordinaire? la résistance de quelques jaloux, auxquels s'étaient réunis peu à peu les hommes de bonne foi, séduits par de grandes promesses et par tout ce qui se rattache de grand, de magique à ces mots de liberté et d'indépendance...

FIN DE LA NOTICE.

PROCÈS

D'AUGUSTIN ITURBIDE,

EX-EMPEREUR DU MEXIQUE.

CHUTE ET CONDAMNATION D'ITURBIDE.

La métropole, agréablement surprise de la chute soudaine de l'homme qui, à lui seul, avait affranchi d'un joug odieux une aussi riche et productive colonie que celle du Mexique, jeta les yeux sur ces cités encore en rumeur, et sentit renaître l'espérance de reconquérir d'aussi fertiles contrées ; Iturbide n'ayant pu conserver son autorité, elle crut qu'aucune autre forme de gouvernement ne pourrait désormais s'y maintenir, et que les réactions nouvelles qui allaient indubitablement avoir lieu faciliteraient ses tentatives. Mais avant de se livrer à cet espoir, il fallait pénétrer les causes de la révolution que le parti républicain venait d'opérer, et surtout examiner par quel concours de circonstances Iturbide avait été conduit à cette abdication subite.

Avec huit cents hommes l'ex-empereur avait opéré

le renversement du gouvernement espagnol dans le nord du continent américain, à une époque où il possédait toutes les ressources d'un gouvernement établi depuis long-temps, et ce même homme, à la voix duquel la majorité de l'armée serait accourue (1), venait de déposer le pouvoir suprême; mais, en admettant que les raisons qu'il avait alléguées dans sa déclaration au Congrès n'eussent pas été les seules qui l'avaient conduit à abdiquer, et qu'il ait agi avec faiblesse dans la grave circonstance qui avait précédé la révolution nouvelle, il n'en est pas moins vrai qu'il fallut bien que les indépendans lui eussent semblé formidables; or, la puissance qu'ils avaient exercée contre un des Mexicains qu'ils s'accordaient à regarder *comme étant décidément en faveur de la représentation nationale* (2), ne l'auraient-ils pas déployée avec plus de vigueur contre les Espagnols? c'est ce qu'il n'est pas permis de révoquer en doute, et ce qu'ont d'ailleurs démontré les succès constans obtenus par les Colons contre les efforts des Espagnols.

Mais ces considérations graves que les événemens semblent de jour en jour résoudre en faveur de l'indépendance des nations, sont trop en dehors de notre sujet pour que nous les développions longuement. Nous

---

(1) Lorsque, au départ d'Iturbide, le marquis de Vivanco, qui l'avait accompagné jusqu'à *Tacubaya*, harangua les troupes afin de les disposer en faveur de la république, celles-ci répondirent par des cris multipliés de *Vive Augustin* Ier !

(2) Art. 7 de la convention de Casa-Mata.

nous montrerons même avares de réflexions sur les événemens qui ont plus tard amené la catastrophe d'Iturbide. Nous serons loin sans doute d'excuser l'arrêt fatal prononcé contre lui; à nos yeux les Mexicains lui sont redevables de leurs franchises, car lui seul organisa l'insurrection à la faveur de laquelle ils reconquirent la liberté. Que sa dernière tentative soit coupable ou téméraire, elle ne nous sembla jamais légitimer un arrêt de mort; car jamais la justice ne doit être confondue avec la vengeance, bien qu'en révolution les hommes et les corps ne puissent être jugés en dehors des circonstances qui ont pu les troubler, les égarer, et qu'il y ait des actes sur lesquels il faille gémir et se taire.

« Le plus grand sacrifice que j'ai fait, écrivait Iturbide, a été d'abandonner une patrie si chère à mon cœur, qui renferme dans son sein un père adoré, que son âge avancé n'a pas permis d'emmener avec moi; une sœur à laquelle je ne puis penser sans regret; des parens et des amis qui furent mes compagnons de tous les âges, et dont la société fit, en des jours plus calmes, le bonheur de ma vie. »

C'était aux environs de Livourne, où il s'était retiré, que l'ex-empereur du Mexique se livrait à ces douloureuses pensées; cependant, au souvenir d'une grandeur éphémère, succéda bientôt les douceurs d'une vie paisible, et le bonheur de sa famille semblait désormais faire l'occupation du reste de ses jours, lorsque le grand nombre de lettres qu'il recevait du Mexique, et dans lesquelles on sollicitait vivement son retour, fixèrent

sur lui l'attention de la sainte-alliance. A peine la constitution eut-elle été renversée en Espagne, que les alliés tournèrent leurs vues vers l'Amérique, et Iturbide fut secrètement informé qu'on voulait le livrer à Ferdinand, soit pour le punir de la part qu'il avait prise à l'affranchissement du Mexique, soit dans la vue d'en faire un instrument pour replacer ce pays sous le joug espagnol. Ces avis se trouvèrent pleinement confirmés par le décret d'amnistie de Ferdinand, et l'événement prouva que les Mexicains, dans le sort qu'ils préparaient à Iturbide, le considéraient en effet comme étant l'homme à l'aide duquel l'Espagne espérait les subjuguer.

Cependant les mesures ultérieurement déployées contre Iturbide ne permettent guère d'ajouter foi à cette assertion. A la suite d'un voyage qu'il fit à Florence, où il eut une entrevue avec lord Burghers, il résolut de passer en Angleterre, comme le seul pays au sein duquel il pût espérer d'être en sûreté. Le 20 novembre 1823, il partit de Livourne, sur un bâtiment marchand anglais; mais au bout de quelques jours il fut contraint par le mauvais temps d'entrer dans le port, et se mit en route par terre. Son départ ne fut pas plutôt connu à la cour de Toscane, que le ministre français envoya son secrétaire sur ses traces pour le faire arrêter; mais Iturbide traversa rapidement le Piémont, et au lieu d'entrer en France, gagna Genève, suivit la rive droite du Rhin, et traversa ensuite les Pays-Bas pour venir s'embarquer à Ostende. Il arriva en Angleterre le 31 décembre suivant.

Les informations qu'avait reçues Iturbide, de quelque part qu'elles vinssent, se trouvaient confirmées par les recherches dont il était l'objet; mais elles le furent bien davantage par la conduite des autorités de Livourne, envers madame Iturbide, après le départ de son époux. Il avait été convenu qu'elle viendrait le rejoindre le plus tôt possible; mais elle ne put effectuer ce dessein qu'avec la plus grande difficulté. C'est ici l'occasion de rendre à M. de Châteaubriand la part d'éloges à laquelle il a droit. Le noble pair, alors ministre des affaires étrangères, n'eut pas plutôt appris l'arrivée à Paris de cette dame et de sa famille, qu'il donna personnellement des ordres pour faciliter leur voyage, sentant qu'il serait aussi inhumain qu'impolitique de les retenir.

Cette famille illustre de proscrits était de nouveau réunie en Angleterre; et tout pouvait lui assurer un repos et une paix dont elle avait tant besoin, lorsque les nouvelles qui arrivaient du Mexique, présentant ce pays comme en proie à l'anarchie, réveillèrent dans le cœur d'Iturbide le désir de le sauver de ses propres fureurs. Il en avait d'ailleurs reçu personnellement l'offre par ses anciens amis, et par tous ceux qui n'avaient pas vu, dans sa courte gestion, un ambitieux disposé à faire servir sa patrie à de vains rêves de célébrité. Ces lettres disaient en outre que la république fédérative qu'on avait organisée ne comprenait qu'un petit nombre de provinces unies entre elles par un lien très-fragile; que le parti royaliste employait toutes les ressources de l'intrigue pour alimenter les dissentions intestines auxquelles la contre-révolution avait donné

naissance, et que, parmi les républicains, il ne se trouvait aucun homme doué d'assez de talent, d'énergie et d'influence personnelle pour organiser un gouvernement populaire.

Iturbide avait conservé des relations qui ne lui laissaient pas douter que Ferdinand n'eût l'intention de profiter de cet état de choses pour replacer sous le joug de l'Espagne au moins une partie de ses anciennes colonies. Il connaissait également les dispositions hostiles de la sainte-alliance contre tout ce qui prétendait à l'indépendance; le refus de l'Angleterre de s'immiscer dans toutes les affaires de l'Amérique lui était révélé : il voyait donc sa patrie prête à subir de nouveau le joug de la métropole. Les momens étaient pressans : son sort pouvait d'un jour à l'autre être décidé. Ce fut sur ces entrefaites (avril 1824), qu'il reçut à Bath, lieu de sa résidence, des lettres renfermant des sollicitations plus vives que jamais de retourner au Mexique. Subjugué par tant de craintes, d'autres ont prétendu par l'espoir de recouvrer une autorité si facilement perdue, il vient à Londres, confère avec ses amis, arrange tout pour son départ, et le 11 mai, jour qui se trouvait coïncider parfaitement avec celui où, un an auparavant, il avait mis à la voile du Mexique pour l'Italie, il part avec sa femme, deux enfans en bas âge, et va tenter une imitation de la descente de Cannes. Mais, comme Napoléon, aura-t-il son 20 mars, ou plutôt le sort funeste de Murat ne l'attend-il pas au rivage de sa patrie?...

C'est le 14 juillet 1824 qu'il arrive à la barre de

Soto-la-Marina, sur le brick anglais, *le Spring*. Il envoie sur-le-champ à terre le colonel polonais Charles Beneski, son plus intime ami, et qui, comme lui, voulait consacrer sa vie à la délivrance du Mexique, afin de s'informer de l'état du pays, et voir si sa présence pourrait contribuer à la réunion des divers partis, et servir utilement à la défense du pays, en cas que les Espagnols, protégés par la sainte-alliance, voulussent en tenter de nouveau l'asservissement. Le colonel était chargé d'une lettre de recommandation de l'un des deux ecclésiastiques qui accompagnaient Iturbide. Cette lettre, datée de Londres, était adressée au brigadier don Felippe de la Garza, commandant d'armes de l'état de Tamaulipas, dont dépend le port de Soto-la-Marina. Après la lecture de cette lettre, Garza se hâta d'écrire sur-le-champ à Iturbide, en le qualifiant de *Majesté;* il le suppliait, dans cet écrit, monument d'astuce et de félonie, de venir au plus vite pour apaiser la fureur des partis, et empêcher que la nation ne succombât sous le poids de l'impéritie de ceux qui la régentaient, et ne devînt victime des dissentions intestines qui de jour en jour la mettaient plus en péril. Il lui offrait en outre le secours de son bras, de son influence, et mettait à sa disposition les troupes qu'il avait sous ses ordres. Iturbide, à la vue de cette lettre, crut qu'il pouvait, sans danger pour lui ni pour sa patrie, mettre pied à terre. C'est pourquoi, accompagné seulement de Beneski, il se mit en marche pour aller trouver Garza, qu'il ne tarda pas à rencontrer. Le brigadier mexicain, à l'aspect d'Iturbide, qui le traita fraternel-

lement d'ami et de frère, s'inclina respectueusement, en le saluant du nom d'empereur (1).

Iturbide informa bientôt Garza du motif de son retour; les lettres pressantes qu'il avait reçues du Mexique, le danger qu'il avait couru en Europe, les projets hostiles de la sainte-alliance contre les républiques, son amour pour son pays, l'avaient déterminé à venir de nouveau offrir au Mexique le secours de son bras; mais il ne sollicitait point le titre dont il s'était démis. Mexicain dévoué, il ne voulait que contribuer à l'indépendance de son pays, et peu lui importaient les honneurs et les dignités, pourvu qu'il concourût à ce grand œuvre. C'était là du moins la profession de foi du monarque déchu, et son caractère pouvait, aux yeux de Garza surtout, être un garant certain de la sincérité d'aussi nobles protestations.

En s'entretenant ainsi, ils arrivèrent, accompagnés de Beneski, à la ville de Soto-la-Marina, où Garza, qui probablement avait déjà ses projets, dit à Iturbide qu'il trouvait plus convenable de le loger lui et son ami dans une maison séparée de la sienne, où il viendrait rebientôt le joindre.

---

(1) Il est bon de faire observer que Garza fut le premier qui, sous l'empire d'Iturbide, déploya l'étendard de la révolte, et que, abandonné des siens et livré à l'empereur, celui-ci lui avait fait grâce et l'avait réintégré dans son grade. Son dévoûment parut donc tout naturel à Iturbide; mais hélas! combien, deux jours plus tard, ne dut-il pas se repentir de s'être confié en cet homme, car Garza n'ignorait pas l'arrêt de mort prononcé contre l'Empereur, et on verra plus loin que son intention n'était nullement de l'y soustraire.

L'illustre voyageur attendait depuis une heure le retour du brigadier mexicain, lorsqu'un des officiers de Garza vint lui signifier que « dans une heure il serait passé par les armes, conformément au décret du 28 avril 1824, par lequel le Congrès souverain le déclarait hors la loi, du moment qu'il poserait le pied sur le sol mexicain. » Après cette déclaration, l'officier le fit désarmer, et ordonna qu'on le gardât à vue. Quel coup imprévu vient frapper Iturbide? est-ce un piége qu'on lui a tendu, et est-il cette fois victime de la perfidie de Garza? Il se refuse à le croire, son cœur n'admet pas si facilement un tel excès de félonie. Cependant le décret qui le déclare hors la loi est du 28 avril, Garza devait en avoir connaissance. Mais qui a donné lieu à cette rigoureuse sentence? Iturbide ne peut se l'expliquer: hélas! le bruit avait probablement couru que l'Espagne se servirait de lui pour rétablir le Mexique sous sa dépendance, et le Congrès, dans le moment d'une fureur irréfléchie, sans approfondir ces mensongères insinuations, contre lesquelles d'ailleurs déposait toute la vie d'Iturbide, avait décreté cet arrêt sanguinaire. Iturbide; plus stupéfait qu'anéanti, demande à parler à Garza; on obtient que l'exécution soit suspendue, et que l'on rende compte de ce qui se passait, au Congrès de Tamaulipas qui se tenait dans la ville de Padilla. Il fut convenu qu'ils s'y rendraient tous deux, ce qu'ils firent en effet, escortés de soixante hommes seulement. Après avoir fait trois lieues de chemin, Garza commanda à sa troupe d'arrêter et de se former en cercle. Il la harangua en lui faisant de grands éloges d'Iturbide,

et en lui donnant l'ordre de le reconnaître pour généralissime.

Mais à quoi tendaient ces manœuvres, en apparence si loyales? était-ce le signal du retour d'Iturbide à l'autorité, ou plutôt n'était-ce pas un piége infâme adroitement tendu pour le perdre plus infailliblement? Car cette émeute *à huis clos* pouvait à elle seule expliquer, légitimer un arrêt de mort : il y avait sédition, insurrection, et tous les épisodes enfin que ménagent les provocateurs pour attirer sur des imprudens ou des exaltés la vengeance des lois : c'est ce que vont expliquer les événemens.

Nous avons dit que Garza venait de donner à sa troupe l'ordre de reconnaître Iturbide pour chef, lui-même en donne le premier l'exemple en lui rendant son épée. Mais aussitôt il le prie de lui remettre la lettre qu'il lui avait écrite pour l'inviter à venir, et Iturbide, confiant, se dessaisit de ce document, ne croyant pas qu'il fût convenable de montrer de défiance.

Garza ne fut pas plutôt possesseur de cette lettre, cause évidente de l'odieuse parodie dont il venait de donner le spectacle, qu'il prétexta avoir affaire à Soto-la-Marina, et engagea Iturbide à continuer son chemin pour Padilla, où il irait le retrouver. Celui-ci se conforma entièrement aux indications de Garza, et dans toute la route, jusqu'à la rivière de Padilla, il n'aperçut rien qui pût lui laisser soupçonner l'intrigue du brigadier mexicain; il ne devina pas que la scène qui venait d'avoir lieu, que ces marques d'un dévoûment si extraordinaire dans un tel homme, et sous l'empire

de circonstances aussi graves, n'avaient eu d'autre objet que de se faire restituer un document dont la publication pouvait le compromettre.

Arrivé avec son escorte à peu de distance de la ville, Iturbide dépêcha un officier auprès du Congrès, avec une lettre dans laquelle il l'informait des motifs de son retour, et le priait de lui permettre d'entrer pour l'instruire verbalement de choses très-importantes. L'intérêt du pays, le soin de leur propre honneur, le caractère connu d'Iturbide, leur auraient, ce nous semble, fait un devoir d'accueillir sa demande; cependant ils refusent; ils refusent! mais sait-on de combien de membres était composé ce Congrès si altier? A la nouvelle de l'arrivée d'Iturbide il s'était dispersé, et sept députés seulement devaient prononcer sur l'objet de la réclamation de l'ex-empereur!... Quatre d'entre eux sont d'avis de lui refuser l'entrée et même toute explication, et les trois autres demandent à être considérés comme n'ayant pris aucune part à cet acte.

Dès que l'officier fut informé de la réponse du Congrès, il menaça d'entrer de force, et alla rendre compte de son message à Iturbide; mais Garza venait d'arriver; instruit des explications qui avaient eu lieu avec le Congrès, il conseilla à Iturbide d'entrer dans la ville sous l'apparence d'un prisonnier : le malheureux y consentit... Garza se présenta bientôt à l'assemblée législative, et eut une longue conférence avec les députés. On a prétendu que la discussion fut très-vive, qu'il fut représenté par Garza, lui-même, que la peine prononcée

par la loi du 28 avril ne devait pas être appliquée à Iturbide, attendu qu'il ne pouvait avoir enfreint une loi dont il n'avait pas eu connaissance; on a de plus assuré que le Congrès avait hésité un moment, mais qu'un député prenant pour texte de son discours le mot de Caïphe : *vaut mieux la mort d'un seul que la mort de tous*, avait décidé l'assemblée; mais ce qui est notoire, c'est que, malgré cet aspect de délibération, cette défense officieuse trop suspecte, il fut décrété à l'unanimité des *six* membres qui étaient restés, *que Garza ferait passer Iturbide par les armes dans l'espace de trois heures...*

A trois heures de l'après-midi du 19 juillet cette sentence fut signifiée à Iturbide; il l'entendit avec le calme qui convient à l'homme dont la conscience est pure : on ne l'entendit pas s'exhaler en reproches contre celui-là même qui, tout en feignant de le servir, l'avait conduit à sa perte; une seule pensée semblait l'occuper dans ce moment solennel : quel sort réservait-on au brave colonel polonais Charles Beneski, ce courageux ami, qui était menacé d'éprouver les mêmes rigueurs? qu'allaient devenir son épouse, ses deux jeunes enfans, et ses amis qui, encore à bord du *Spring*, attendaient avec anxiété les résultats de sa téméraire entreprise? Sur le sol natal il ne pouvait plus compter d'amis, il venait d'être si cruellement trahi par celui dans lequel il avait placé ses espérances! il ne demande plus qu'une grâce, c'est qu'on lui accorde encore quelques heures pour se préparer à mourir; et, dans cette attente fatale, il consacrera ses derniers momens à pré-

parer à sa famille des instructions pour l'avenir. Ce délai lui est accordé, il lui reste encore trois heures; et puisqu'il est condamné à mourir sans avoir été entendu, il exige qu'on remette à ses juges l'exposé de sa conduite, qu'il avait rédigé pour le Congrès souverain, lorsqu'il eut connaissance, à Soto-la-Marina, du décret de mort qui pesait sur sa tête.

Nous avons recueilli ce document précieux, cette protestation solennelle et touchante contre un arrêt sanguinaire; nous l'offrirons à nos lecteurs.

AU CONGRÈS SOUVERAIN.

« J'ai appris avec étonnement que votre souveraineté m'a proscrit et déclaré hors la loi, et que l'ordre est donné de mettre à exécution le décret qui me condamne. Une telle résolution, adoptée par le corps le plus respectable de la nation, dont la circonspection et la justice doivent former le premier caractère, fait que j'ai examiné avec attention ma conduite pour rechercher quel crime atroce a pu porter les représentans de mon pays, qui ont fait preuve d'une clémence et d'une douceur sans bornes, à adopter une mesure si cruelle. Je le demande : mon crime est-il d'avoir formé le plan d'*Iguala*, et d'avoir organisé l'*armée des trois garanties*, qui, d'esclave qu'elle était, éleva tout-à-coup la patrie au rang de souveraine?... d'avoir établi le système constitutionnel dans le Mexique, en provoquant la réunion d'un Congrès qui lui donnât des lois conformes à sa volonté et à ses vœux?... d'avoir déjoué deux fois les complots qui s'étaient formés pour m'ériger

en monarque depuis l'année 1821?... de n'avoir accepté la couronne que lorsque je ne pus agir autrement, consentant à ce grand sacrifice pour sauver la patrie, comme il est constant que je la délivrai alors de l'anarchie?... de n'avoir point donné d'emplois à mes parens les plus proches, ni augmenté leur fortune?... d'avoir, en conservant la représentation nationale dans l'assemblée constituante, réformé un Congrès qui, en neuf mois, ne s'occupa ni de la constitution, ni du soin d'organiser l'armée et les finances; dont toutes les mesures, soit volontairement ou involontairement, tendaient à nous ramener à l'anarchie et au joug espagnol?... de m'être opposé au Congrès qui, le jour même de son installation, où il avait juré de maintenir la division des trois pouvoirs de la nation, les abrogea tous; et, outrepassant les pouvoirs qui lui étaient assignés, viola les sermens les plus solennels; un Congrès enfin qui avait démérité de la confiance publique, ainsi que le témoigna la nation entière après que j'eus quitté ma patrie, en lui retirant les pouvoirs qu'elle lui avait donnés auparavant pour la constituer?... Ou bien mon crime est-il d'avoir rétabli ce même Congrès pour délivrer encore une fois mon pays de l'anarchie, en laissant après mon départ un contrat d'union, assuré qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour me nuire, parce qu'il était dominé, je le dis à regret, par l'esprit de parti, l'immoralité et de basses pensées? d'avoir abdiqué avec joie la couronne qu'on m'avait forcé d'accepter, dès que je fus convaincu, par deux ou trois députations provinciales et une partie de l'armée, que la nation dési-

rait un autre gouvernement?... de m'être livré en aveugle à ceux qui m'avaient déjà trahi comme chef suprême de la nation, et d'avoir mis mon existence entre les mains de ceux qui avaient tâché de la détruire par tous les moyens, même les plus honteux et les plus vils, tout me semblant préférable plutôt que de laisser répandre une seule goutte de sang mexicain pour ma défense?... d'avoir, à force de sacrifice de ma part, de ceux de ma famille et de mes amis, apaisé les dissentions intestines qui avaient donné de grands avantages au parti espagnol, occupé alors comme aujourd'hui à nous diviser pour nous imposer son joug pesant?... d'avoir laissé mon respectable et vertueux père dans la pauvreté, et de m'être moi-même retiré pauvre avec mon épouse et huit enfans, sans d'autre perspective que celle de mendier mon existence à deux mille lieues de ma patrie?... de n'avoir pas, lorsqu'ils étaient entre mes mains, pris sur les fonds de la nation les sommes qu'elle-même m'avait assignées, parce que, dans les besoins de la patrie, je voulus qu'on pourvût de préférence aux salaires de ceux qui feignaient de me croire gorgé de trésors, et l'affirmaient sans pudeur à la face de la nation qui, tôt ou tard, devait connaître la vérité?... d'avoir surmonté, malgré des dangers de toute espèce, les obstacles de la sainte-alliance, pour trouver les moyens de retourner servir ma patrie, quand ses ennemis méditaient des projets contre elle?... d'avoir prouvé la pureté de mes intentions devant le Congrès souverain, en n'écrivant pas un seul mot à mes parens, ni à mes amis, qui leur donnât le moindre espoir de me

voir reparaître dans ce pays, ce qui eût pu servir de prétexte, quoique je fusse éloigné, à des dissentions intestines?... d'avoir exprimé franchement à ce Congrès souverain mes vœux pour le bonheur de la nation, et de ne m'être regardé, en aucune occasion, comme offensé par elle?... d'avoir dédaigné philosophiquement les plus odieuses calomnies, et pardonné à ceux qui étaient devenus mes ennemis par haine ou par ignorance?... d'avoir offert de porter des armes, de l'argent et tout ce qui serait nécessaire, et protesté sincèrement que je contribuerais avec joie à soutenir le gouvernement qui serait agréable à la nation?...

» Après un examen aussi scrupuleux, je ne puis deviner pour quel crime le Congrès m'a condamné!... Je désirerais le savoir pour le détromper de l'erreur où il est, car je suis pénétré de la droiture de ses intentions, et n'ai à cœur que la félicité de ma patrie et l'amour de la gloire, dépouillé de tout intérêt personnel.

» Les nations policées, le monde entier lui-même, seront frappés d'horreur, en apprenant l'anathême dont je suis l'objet, et l'histoire frémira de rapporter un acte si cruel; c'est pourquoi je prie votre souveraineté, pour son honneur et encore plus pour celui de la grande nation qu'elle représente, de relire et d'examiner de nouveau, de point en point, l'exposé que je lui ai adressé de Londres(1), pour que ses délibérations soient

(1) Iturbide envoya au Congrés deux pièces datées de Londres du 13 et 14 février, dans lesquelles il lui révélait, sur les avis qu'il avait reçus,

dictées par la prudence qu'exigent les circonstances du moment; j'invite tous les députés, et chacun d'eux en particulier, à se recueillir en eux-mêmes, à examiner les chefs d'accusation avec impartialité, et à prendre une décision, comme si chacun d'eux devait être mon seul et unique juge, d'après ce que présente ma conduite, et non d'après les suggestions qu'ils pourraient recevoir d'esprits immoraux et pusillanimes qui jugent toujours défavorablement des autres, et sont effrayés même de leur ombre. Je prie aussi le Congrès souverain de prendre en considération l'influence dont je puis me servir dans l'intérêt de la patrie, soit pour apaiser ses dissentions, soit pour rallier tout à l'esprit public, dont la force seule peut nous sauver du péril imminent qui nous environne.

» Il n'y a pas de doute que la France n'ait introduit en Espagne, sans effort, cent quarante mille hommes, et répandu des trésors immenses, dans le seul but de détruire le système constitutionnel; que ne fera-t-elle pas cette même nation, unie avec les autres puissances qui composent la sainte-alliance, pour détruire les nouvelles républiques, et les faire rentrer comme colonies sous la domination de leurs anciens maîtres, dans l'intérêt de cette légitimité que les anciennes dynasties ont tant d'intérêt à maintenir? Que votre souveraineté se rappelle que les Cortès d'Espagne, dans leur arro-

---

les intentions de l'Espagne relativement au Mexique. Il est présumable que les Cortès auront considéré cet envoi comme un avertissement dicté par la ruse et la félonie, car ce fut quelques jours après cette communication qu'ils déclarèrent Iturbide hors la loi.

gante imprévoyance, négligèrent de prendre dans l'intérieur les mesures que nécessitaient pourtant les circonstances, et comptèrent imprudemment sur des secours étrangers qu'elles ne reçurent pas. On sait quel en a été le résultat; le même sort est destiné au Mexique, si ceux qui doivent le sauver suivent la même marche. Je prie enfin votre souveraineté de me considérer non comme un ennemi, mais comme l'ami le plus vrai de la patrie, et qui vient pour la servir, surtout sous le point le plus intéressant, qui est celui de la conciliation des opinions; car l'amour des Mexicains, comparé au nombre de ceux qu'on pourrait appeler mes ennemis, est en raison de quatre-vingt-dix-sept à trois.

» Excité par tous ces motifs, je suis venu ouvertement, sans aucun préparatif hostile, et ai suivi en tout la voie la plus droite, parce que, si mon sang devait faire fructifier l'arbre de la paix et de la liberté, je l'offrirais avec autant de joie et de gloire, en périssant sur l'échafaud, qu'en le versant au champ d'honneur, et en le mêlant, sans le confondre, à celui des ennemis de la patrie. La ruine de mon pays et son déshonneur, même momentané, sont les deux choses auxquelles j'ai juré de ne pas survivre.

» Pendant que je trace ces lignes, l'adjudant don Gardiano Castillo se présente à moi, et me signifie, au moment où je m'y attendais le moins, au nom du citoyen général don Felipe de la Garza, une sentence de mort qui doit recevoir son exécution à trois heures de l'après-midi, et je la reçois à deux heures un quart... Grand Dieu! comment peindre les sentimens qui se

pressent en foule dans mon âme?... Je vois périr ma patrie victime de ses divisions intérieures, et retomber sous la domination du gouvernement espagnol, son ennemi irréconciliable..... Des Mexicains ont porté la sentence qui me condamne, et des Mexicains vont aussi l'exécuter!... Je me vois appliquer un arrêt dont je n'avais ni ne pouvais avoir connaissance, car ce fut en avril qu'il fut prononcé, et il est prouvé que j'ai quitté Londres le 4 mai, et que depuis mon départ de l'île de Wight, le 11, jusqu'à mon arrivée à la barre de la Soto-la-Marina, je n'ai touché à aucun port. Cette sentence va s'exécuter sans que je sois entendu, sans que j'aie même le temps nécessaire pour me disposer à mourir en chrétien... J'ai six de mes enfans, en bas âge, dans un pays étranger, et dans un pays où la sainte religion que nous professons n'est pas dominante... Deux autres de quatre ans et dix-sept mois, au bord du brick, avec leur malheureuse mère, qui porte dans son sein un autre innocent : je vais... Mais pourquoi perdre le temps dans ces souvenirs attendrissans. Je poursuis mon récit.

» Je n'ai pas demandé qu'on me conservât la vie, après en avoir fait tant de fois l'offrande à ma patrie, et l'avoir souvent exposée pour la délivrance de ses ennemis. La seule chose que j'ai sollicitée, c'est qu'on m'accordât trois heures pour disposer ma conscience, qui, malheureusement, n'est pas aussi pure dans la vie privée que dans la vie publique; qu'on me permît d'écrire quelques instructions à ma femme et à mes enfans, et qu'on n'appliquât pas une peine si cruelle à mon ami Charles Beneski, qui est encore plus innocent que

moi, s'il est possible, et que son amitié et sa confiance dans la droiture de nos intentions portaient de nouveau à venir servir ma patrie qui le condamne.....

» Le général Garza ne pouvait douter de la vérité de ce que j'ai exposé, et de la bonne foi avec laquelle je me suis présenté seul, sans armes, sans le moindre signe d'hostilité, dans la partie de la république où j'avais le moins d'amis, et décidé à obéir aux résolutions du Congrès souverain, soit qu'il agréât mes services, soit qu'il ordonnât ma sortie du territoire de la république, pour n'y plus retourner; aussi a-t-il suspendu l'exécution de la peine, et s'est-il mis en marche dans l'après-midi même du 17, pour me conduire, avec une escorte, auprès de l'honorable Congrès de Tamaulipas, à Padilla, où, dans trois heures, je serai enseveli éternellement.

» *Signé* AUGUSTIN ITURBIDE. »

Le délai qu'Iturbide avait demandé étant expiré, il avertit lui-même l'officier chargé de sa garde que l'heure de marcher au supplice était venue; le cortége funèbre se mit en route, et le peuple, qui n'est pas aussi étranger qu'on le croit, même dans les pays les moins civilisés, à ces grandes réactions, se montra très-touché du sort d'Iturbide; les officiers eurent même beaucoup de peine à contenir la troupe qui voulait le délivrer.

Arrivé sur le lieu du supplice, il l'examina d'un coup d'œil rapide, se laissa lier, et bander les yeux, offrant à Dieu ce sacrifice de son obéissance; puis il prononça d'une voix assurée l'allocution suivante :

« Mexicains,

» Au moment de mourir je vous recommande l'amour de la patrie et l'observation de notre sainte religion; c'est elle qui doit vous conduire à la gloire.

» Je meurs pour être venu à votre secours, et je meurs avec joie, parce que je termine ma vie parmi vous : je meurs avec honneur, et non en traître. Cette odieuse tache ne restera point à mes enfans ni à leur postérité; non, je ne suis coupable d'aucune trahison. Observez la subordination et l'obéissance envers vos chefs, car, en faisant ce qu'ils vous ordonnent, vous remplissez vos devoirs envers Dieu. Ce n'est pas la vanité qui me fait parler ainsi dans un pareil moment, je suis loin de pouvoir en conserver..... »

Après ce discours, écouté avec l'attention la plus religieuse, il donna à son confesseur la montre et le rosaire qu'il portait, pour être remis à son fils aîné, et confia également à ce religieux une lettre pour son épouse. Il voulut qu'on distribuât aux soldats huit onces d'or qu'il avait dans sa bourse. Enfin il s'agenouilla, récita avec ferveur quelques prières, et tomba frappé de plusieurs balles qui l'avaient atteint à la tête et au cœur.

Telle fut la fin du grand homme que l'Amérique méridionale salua du nom de son libérateur; sa patrie le pleura long-temps en silence, en attribuant sa fin déplorable aux intrigues d'un parti dont désormais elle ne paraît plus avoir rien à craindre.

En affermissant leur indépendance, les Mexicains

sentirent renaître le regret d'avoir si légèrement sacrifié celui qui, le premier, avait révélé en eux le secret de leur puissance; et des larmes amères, mais consolantes pour les mânes du héros d'*Iguala*, ont arrosé sa tombe... L'anéantissement des divisions intestines dans le Mexique, en rendant à ce règne d'un jour toute sa célébrité, l'a fait regarder par le glorieux chef de l'indépendance américaine comme la cause première de l'affranchissement de son pays; aussi Bolivar, en achevant de placer irrévocablement l'Amérique méridionale au nombre des nations libres, a-t-il religieusement consacré le nom d'Iturbide comme celui du guerrier autour duquel s'était allumé l'amour sacré de la pátrie.

FIN DU PROCÈS D'AUGUSTIN ITURBIDE.







